


Arrivé: 2022.3020	ACCUEIL RT
Avis au sujet du PLM	
Reçu: 22/11/2022	
Rep : 24/12/2022	DGS - W. D
...ENT/MOBILITE	



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie d'ÉMANCÉ
place de la Mairie - 78125 ÉMANCÉ

22 NOV. 2022
N°
Instruction : Mob.P.L.M.
Copies : WD
Président

Tél. : 01.34.85.92.09
Télécopie : 01.34.85.98.13
mairie.emance@orange.fr
www.emance.fr
www.facebook.com/emance78/

Monsieur Thomas GOURLAN
Président de RAMBOUILLET TERRITOIRES
22 rue Gustave Eiffel – BP 40036
78511 Rambouillet Cedex

N/Réf : SB/LP

Emancé, le 21 Novembre 2022.

Objet : Avis au sujet du PLM de Rambouillet Territoires

Monsieur le Président, *Cher Thomas,*

Vous m'adressiez le 1^{er} septembre 2022, un courrier m'invitant à exprimer un avis sur les différents documents relatifs au Plan Local de Mobilité. Je vous reconfirme mon positionnement d'accompagnement dans vos démarches pour notre territoire.

Après relectures du document principal, je vous partage quelques ajustements et avancements concernant la commune d'Emancé.

Je vous remercie d'avoir noté quelques priorités en termes de sécurité routière, échelonnées de 2 à 4, c'est une avancée, il faut savoir rester patient, lorsque nous connaissons les conditions économiques actuelles.

Une petite coquille p244 apparaît : il s'agit de l'intersection D176/rue de Chaleine. L'interrogation quant à celle avec rue d'Orphin (p243) est simple : les excès de vitesse avec des pointes à plus de 100km/h et des dépassements malgré les bandes blanches, la circulation dense aux différentes heures de pointes le matin et le soir jusqu'à 21h, font que nous rencontrons des difficultés à traverser. Un rond-point D176/D62 freinerait cette cadence d'une part et protégerait le grand carrefour entre départementales d'autre part.

Concernant l'intersection avec la petite rue de Porte au Dry (p243), la commune d'Emancé prendra les devants : je vais interdire la sortie au STOP et changer le sens de circulation. Initiative simple et locale qui sera la solution pour le PLM.

Au sujet de la vitesse, je suis dans l'attente des résultats des comptages effectués par le Département en septembre, je ne manquerai pas de vous les communiquer ultérieurement. Les données indiqueront également le nombre de véhicules, se dirigeant vers la gare de Gazeran, information intéressante pour les problématiques de stationnements illicites sur cette commune.

Enfin, dans le cadre de circulation douce et d'amélioration pour les piétons/cyclistes, la commune œuvre à sa mesure à améliorer l'accueil et les voies praticables pour la Véloscénie, prête à créer des parcours secondaires. Nous allons

*installer cet hiver les supports vélos offerts à la commune par Rambouillet Territoires.
Je vous en remercie vivement une fois de plus.*

*Enfin, apprenez que plus de 70% du cœur du village est désormais en zones 30,
depuis octobre par arrêtés. Je reste disponible auprès de vos équipes afin de
transmettre ces derniers ajustements.*

*Le Plan Local de Mobilité est un beau projet d'avenir pour tous, quelques soient
les communes, je suis ravie de pouvoir y participer et de le voir avancer.*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations
distinguées.*

*Le Maire,
Stéphanie BRIOLANT*

Amitiés

